

contreforts d'angle : ses fenêtres en plein cintre reposent sur un bandeau mouluré qui contourne l'abside et les croisillons (1). La niche est amortie par un gâble massif, comme à Aizy, à Droizy (Aisne) et à Cuise (Oise) : un cordon à double biseau s'arrondit autour de la fenêtre qui l'éclaire. Au nord et au sud, la corniche du sanctuaire est formée d'un listel, d'un cavet et d'une baguette.

Le clocher central, construit vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, mérite d'attirer l'attention des archéologues (2) : ses baies jumelles en plein cintre sont encadrées par deux colonnettes et par deux gros fûts engagés (3). L'une des archivoltas est garnie de bâtons brisés, de deux boudins et d'un rang d'étoiles; mais les chevrons se trouvent remplacés par un boudin dans la baie voisine. Cette curieuse disposition, qui se répète sur chaque face de la tour, n'est pas le résultat d'un remaniement; mais il faut la considérer comme une véritable anomalie. L'emploi de bâtons brisés dans les baies d'un clocher, comme à Chacrise et à Jouaignes, est tout à fait exceptionnel autour de Soissons; mais on peut en citer d'autres exemples à Bonneuil-en-Valois, à Rully, près de Senlis, à Guarbecques (Pas-de-Calais) et en Normandie (4).

A chaque angle de la tour, deux colonnettes superposées s'élèvent jusqu'à la corniche, comme à Vauxrezis. Les chapiteaux sont ornés de feuilles d'acanthé, et cette décoration se répète sur la face intérieure des pieds-droits (5). Un cavet suivi d'un listel se profile sur les tailloirs, et les moulures des bases se composent d'une scotie entre deux tores. Sous la flèche moderne en charpente qui a remplacé l'ancien toit en bâtière, on distingue une double corniche (6), comme au chevet des églises de Berzy-le-Sec et de Courmelles. La première se compose de larges palmettes séparées par des masques grimaçants : trois têtes accouplées se détachent sur les corbeaux d'angle (7). La seconde corniche est formée de feuilles d'acanthé qui se recourbent au-dessus des modillons.

## ÉGLISE DE COULOISY

La cure de Couloisy (8) dépendait du grand archidiaconé et du doyenné de Vivrières. Le diplôme de Charles le Chauve, daté de 858, qui énumère les biens de Notre-Dame de Soissons, affecte les revenus de ce domaine à l'entretien du luminaire de l'église abbatiale (9). En 1057, l'évêque Heddou céda l'autel au monastère, et le roi Henri I<sup>er</sup> confirma cette donation la même année (10). Il faut en conclure que l'église actuelle s'élève sur les fondations d'un édifice plus ancien. L'abbesse de Notre-Dame avait le droit de présenter le curé, comme l'indique une charte de

(1) Cf. pl. LV, fig. 2.

(2) La cage du clocher mesure à l'intérieur 5<sup>m</sup>,05 sur 3<sup>m</sup>,38.

(3) Cf. pl. LV, fig. 2.

(4) Clocher de Vaucelles, à Caen, clochers de Saint-Loup et de Vienne (Calvados).

(5) Cf. pl. LV, fig. 3 et 4.

(6) *Ibid.*, fig. 5.

(7) *Ibid.*, fig. 6.

(8) Oise, arr. de Compiègne, canton d'Attichy.

(9) Dom GERMAIN, *Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons*, preuves, p. 429.

(10) *Ibid.*, p. 436.

l'évêque Hugues de Pierrefonds, datée de 1090 (1). On trouve encore deux mentions de l'autel de Couloisy dans les bulles d'Eugène III et d'Adrien IV qui accordèrent des privilèges aux religieuses, en 1147 et en 1157 (2).

L'église, dédiée à la Sainte Vierge, se composait d'une nef et d'un chœur rectangulaire au XII<sup>e</sup> siècle, comme à Allonne, à Bailleval et à Ménévillers (Oise); mais son plan actuel comprend également des croisillons ajoutés après coup et deux collatéraux (3). La nef, surmontée d'un plafond, fut reconstruite au XVI<sup>e</sup> siècle. Ses piliers ondulés soutiennent des arcs en tiers-point garnis de moulures, et des baies de la même forme s'ouvrent dans l'axe des quatre travées. La première voûte d'ogives du chœur, ornée d'un boudin en amande, fut appareillée vers 1170, ainsi que l'arc triomphal en tiers-point, garni de quatre tores et soutenu par six colonnettes.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'architecte qui avait rebâti la nef défonça la première travée du sanctuaire pour établir un transept. Les croisillons, remaniés à l'époque moderne, renferment encore les contreforts du clocher, et le toit du transept vient buter contre les baies inférieures de la tour. Un arc en tiers-point, dont les trois boudins s'appuient sur six colonnettes, encadre la voûte d'ogives à tore aminci qui s'élève au-dessus du chevet carré. Cette partie de l'église porte l'empreinte du même style que la travée précédente. Les trois fenêtres du chœur furent agrandies au XVI<sup>e</sup> siècle; mais on remarque au dehors quelques modillons frustes de l'ancienne corniche.

La façade, épaulée par deux contreforts primitifs, conserve deux baies en plein cintre au-dessous d'un oculus moderne percé dans le pignon. Le portail, en saillie sur le mur, s'ouvre entre quatre colonnettes et deux fûts d'angle qui soutiennent une archivoltte en tiers-point garnie de deux boudins évidés et d'un cordon de palmettes (4). Un gâble massif et très pointu encadre les voussures, comme à Aizy, et les assises du tympan reposent sur un linteau monolithe. La décoration des chapiteaux se compose de tiges entrelacées, de feuilles d'acanthé, de fruits d'arum et de monstres grimaçants (5). On distingue sur les tailloirs un listel et une baguette reliés par un cavet, et les bases à griffes présentent un tore inférieur aplati. Il faut attribuer cette curieuse porte au troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle.

Le clocher, bâti sur la première travée du chœur, remonte à la même époque. Au nord et au sud, une baie en tiers-point, encadrée par quatre colonnettes et deux boudins, éclaire l'étage inférieur qui repose sur un bandeau mouluré (6). Les contreforts d'angle se terminent par des glacis triangulaires, et la taille des assises est très régulière. A la hauteur du second étage, un bandeau garni d'un listel, d'un cavet et d'un tore, contourne le clocher, et deux baies en cintre brisé s'ouvrent sur chaque face entre quatre colonnettes engagées. Deux boudins se détachent sur l'archivolte, et les feuilles des chapiteaux se recourbent en boule à leur extrémité. Les tailloirs, ornés d'un filet, d'un cavet et d'une baguette, forment un bandeau continu autour du clocher, et les deux tores des bases sont reliés par une scotie. On voit une baie en plein cintre dans les pignons du toit en bâtière qui s'appuie sur la doucine de la corniche.

(1) Arch. de l'Aisne, H. 1508, fol. 292. — Bibl. nat., collection de Picardie, t. CXCVIII, fol. 192.

(2) Dom GERMAIN, p. 439. — Arch. de l'Aisne, H. 1508, fol. 244 et 245.

(3) Bibliographie : GRAVES, Notice dans l'*Annuaire de l'Oise*, 1840, canton d'Attichy, p. 68.

(4) Cf. pl. LV, fig. 7 et 8.

(5) *Ibid.*, fig. 9 et 10.

(6) *Ibid.*, fig. 11.